



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations d'entraide et d'écoute

Question écrite n° 65571

## Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la progression alarmante des appels téléphoniques reçus chaque année par l'association SOS Amitié. 700 000 appels par an sont un indicateur sociologique de la détresse profonde que vivent de plus en plus de Français confrontés au chômage, à la solitude et à la maladie. Ces appels concernent également de plus en plus ceux qui sont tentés par le suicide, les personnes victimes d'inceste ou de viol. Face à cette détresse, il souhaite lui rappeler le rôle social important que jouent le milieu associatif et les bénévoles pour développer sur tout le territoire national des réseaux d'écoute et de solidarité. Il lui demande donc ce qu'il envisage de proposer pour favoriser et aider de telles associations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Nesme](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65571

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 2005, page 5265